RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
DE LA MRC DE PAPINEAU

DU 1ER AVRIL 2022
AU 31 MARS 2023

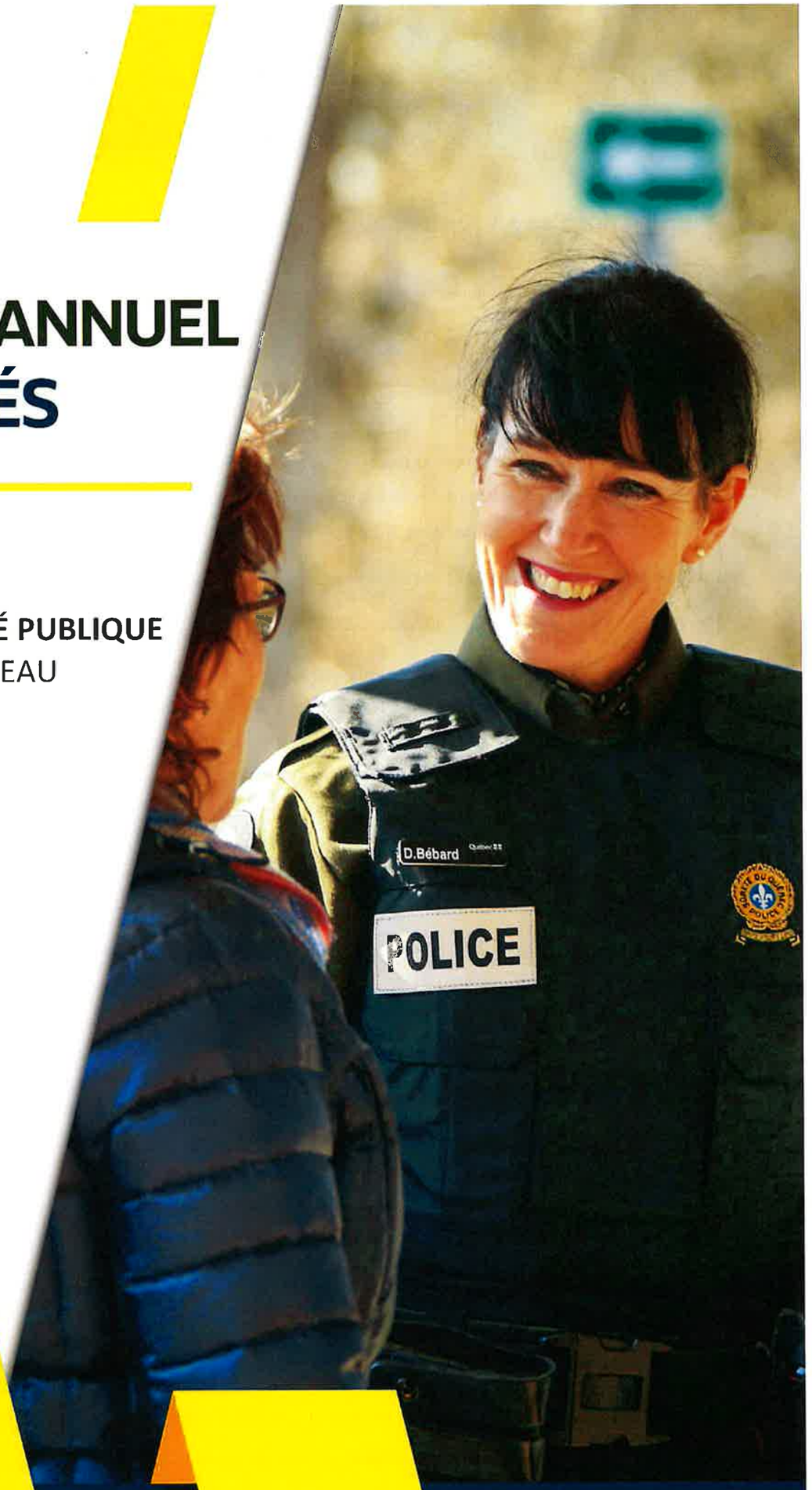

Papineau
Le Pays de l'Or Vert !

TABLE DES MATIÈRES

Préface IV

Mot du président V

Mise en contexte VI

Priorités identifiées par le CSP VII

Priorité 1 : Maintenir la visibilité dans toutes les municipalités de la MRC VII

Priorité 2 : Poursuivre la lutte antidrogue sur l'ensemble du territoire de la MRC VII

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété VII

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes 2

Mot du responsable de poste 3

Priorités locales 4

Priorité 1 : Maintenir la visibilité dans toutes les municipalités de la MRC 4

Priorité 2 : Poursuivre la lutte antidrogue sur l'ensemble du territoire de la MRC 4

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété 4

Demandes ponctuelles des élus et des citoyens 4

Prévention 5

Activités de prévention réalisées au cours de l'année 5

Police de proximité 5

Présence familière et parrainage 5

Résolution de problèmes 5

Programme de cadets 6

Activités communautaires réalisées au cours de l'année 6

Statistiques opérationnelles 7

La sécurité des réseaux de transport 8

Règlements municipaux 10

Cartes d'appel 11

La criminalité 12

OPS Vulcain – COVID-19 14

Interventions en milieu scolaire / jeunesse 14

Interventions par des unités de soutien 15

Activités dignes d'intérêt et événements majeurs 15

Annexes 16

PRÉFACE

Ce rapport annuel du Comité de sécurité publique (CSP) du poste de la MRC de Papineau se compose de deux sections. La première section, rédigée par le président du CSP, présente les travaux du comité relativement à ses responsabilités légales. La seconde partie présente le rapport annuel d'activités de la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC).

Le rapport annuel d'activités de la Sûreté dresse le bilan des résultats pour l'année financière concernée. Vous retrouverez notamment les statistiques reliées au traitement des cartes d'appel, à la sécurité routière, aux règlements municipaux ainsi qu'aux événements criminels survenus sur le territoire.

Le rapport annuel d'activités de la Sûreté est également disponible, à son année correspondante, sur le site Internet de la Sûreté à l'adresse suivante : https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.

MOT DU PRÉSIDENT

Au cours la dernière année, j'ai exercé la fonction de président du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Papineau. En mon nom et également au nom de tous les membres du CSP, nous tenons à souligner la collaboration soutenue entre les élus de la MRC ainsi que les membres de la Sûreté du Québec.

Nous travaillons tous pour des objectifs communs, soit de créer les conditions propices à une saine qualité de vie dans notre territoire par le biais de comités, de mesures préventives, de l'engagement communautaire ainsi que de la visibilité des policiers auprès des citoyens. Leur présence en sécurité routière, auprès de tous les usagers du réseau routier, ou de la lutte au trafic de stupéfiants ne sont que quelques exemples qui ont contribué à réalisation de nos objectifs.

Le CSP poursuivra donc son étroite collaboration avec la Sûreté du Québec afin de maintenir ce lien privilégié et ainsi, maintenir la sécurité et la qualité de vie de notre MRC.

A. Brunet

Antonin Brunet, président du CSP
Maire de Notre-Dame-de-la-Salette

MISE EN CONTEXTE

Voici le Rapport annuel d'activités du CSP de la MRC de Papineau. Conformément à l'article 78 de la *Loi sur la police* et à l'entente de service, le CSP a la responsabilité d'informer les parties signataires de l'entente du résultat de ses travaux en leur produisant un rapport au moins une fois l'an.

Ce rapport fait donc état des travaux du CSP et des activités en sécurité publique qui se sont déroulés sur le territoire de l'ensemble des municipalités pour l'année financière 2022-2023.

Le CSP a notamment participé, selon son mandat, à l'identification des priorités locales du plan d'action de la Sûreté du Québec. La Sûreté quant à elle fait état de son suivi dans son rapport périodique d'activités, ce qui permet ainsi au CSP d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

La desserte du territoire est effectuée à partir du poste de la MRC de Papineau.

Le Comité de sécurité publique est composé des membres suivants :

MEMBRES DU CSP DE LA MRC DE PAPINEAU / FONCTIONS DES MEMBRES	
1. Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette et président du CSP	2. Benoît Lauzon, maire de la Ville de Thurso et Préfet de la MRC de Papineau
3. Hugo Desormeaux, maire de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk	4. Alain Gamache, maire de la Municipalité de canton de Lochaber
5. Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur	6. Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours
7. Maxime Proulx-Cadieux, maire de la Municipalité de Chénéville	8. Sergent Éric Sylvestre, responsable du poste de la MRC de Papineau, Sûreté du Québec
9. Lieutenante Guylaine Bélanger, directrice par intérim du Centre de services MRC de Lachute, Sûreté du Québec	

Les invités suivants ont participé au(x) rencontre(s) du comité :

NON-MEMBRES DU CSP DE LA MRC DE PAPINEAU / FONCTIONS DES INVITÉS	
1. Roxanne Lauzon, directrice générale de la MRC de Papineau	2. Rémy Laprise, directeur général adjoint de la MRC de Papineau
3. Éric Lacasse, coordonnateur à la sécurité publique, MRC de Papineau	

Le Comité de sécurité publique s'est réuni aux dates suivantes :

DATES DES RENCONTRES DU CSP DE LA MRC DE PAPINEAU	
1. 2022-05-31	2. 2022-09-27
3. 2022-11-29	4. 2023-03-07

PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LE CSP [1]

En vertu de l'article 78 de la *Loi sur la police*, le mandat du CSP est d'assurer le suivi de l'entente et de participer annuellement à l'identification des priorités du *Plan d'activité régional et local* de la Sûreté du Québec (le PARL) et d'en faire l'évaluation. En plus des priorités du PARL, le CSP peut identifier les problématiques ponctuelles pour discussions (ex. : inondation, série de vols, etc.).

Ce segment comprend la liste des priorités identifiées par le CSP ainsi que l'appréciation de leur suivi par le président du CSP.

Priorité 1 : Maintenir la visibilité dans toutes les municipalités de la MRC

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS
La visibilité de la Sûreté sur l'ensemble du territoire de la MRC est très importante pour le CSP. La Sûreté y accorde beaucoup d'importance et s'assure de sa présence en y faisant des opérations sur l'ensemble du territoire. Le CSP suit rigoureusement cette priorité lors des rencontres avec le responsable du poste pour que les 25 municipalités reçoivent les services répondant à leurs besoins.

Priorité 2 : Poursuivre la lutte antidrogue sur l'ensemble du territoire de la MRC

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS
Encore cette année, la lutte à la drogue a été une priorité tant de la Sûreté que du CSP. Le travail rigoureux des policiers a permis l'arrestation de nombreux trafiquants de stupéfiants cette année dans la MRC. Le CSP est satisfait de l'effort déployé par la Sûreté au niveau de la lutte à la drogue sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS
La réduction des crimes contre la propriété, dont le nombre d'introductions par effraction, est une priorité du CSP depuis plusieurs années. Malgré une hausse par rapport aux 2 dernières années, le CSP est satisfait de l'effort fourni par la Sûreté à ce niveau.

[1] La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1er avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE PAPINEAU DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1ER AVRIL 2022
AU 31 MARS 2023

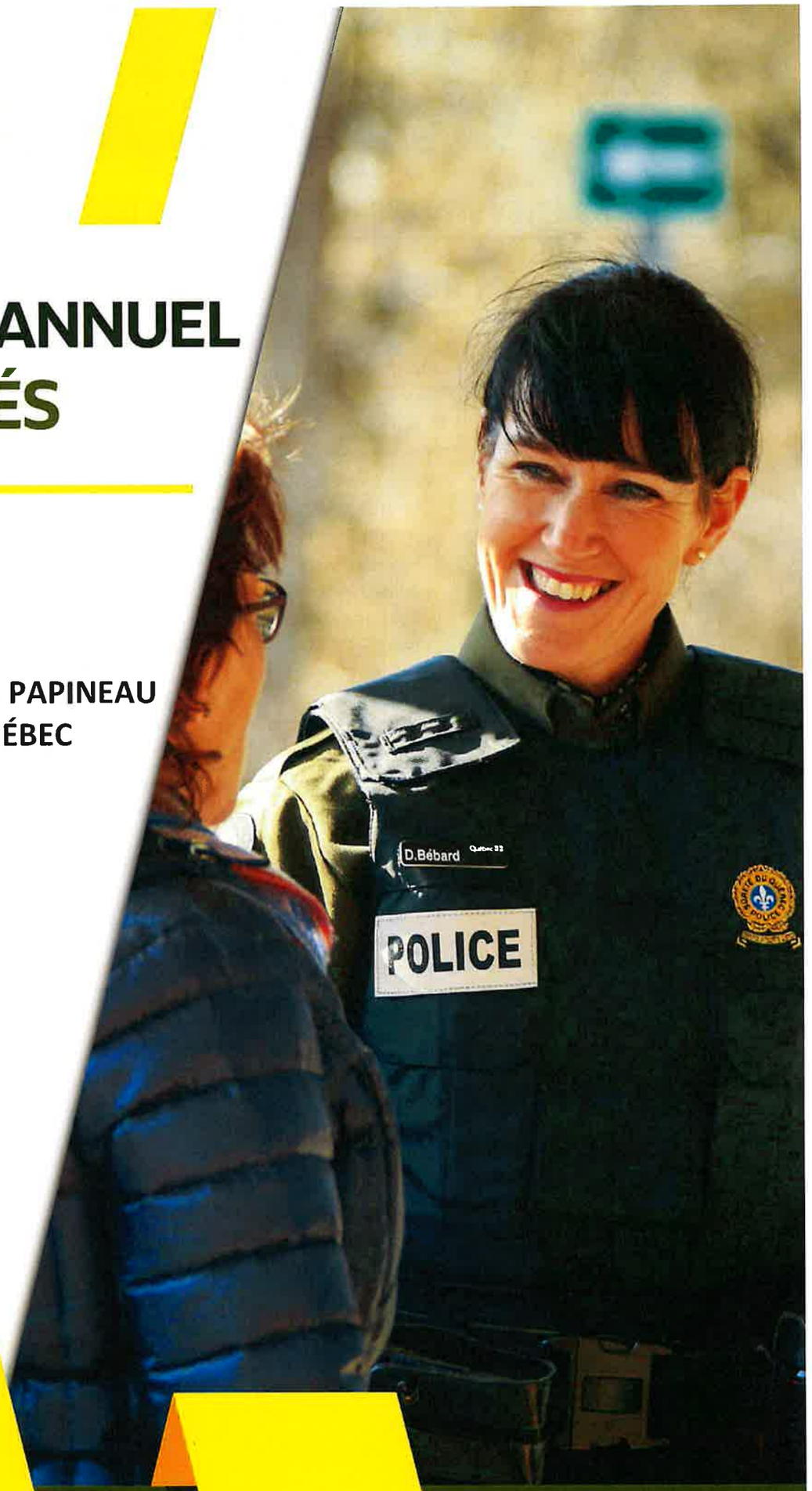

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APPQ	Association des policières et policiers du Québec
ASRP	Approche stratégique en résolution de problèmes
AVVR	Avis de vérification d'un véhicule routier
Bimestre	Période de deux mois consécutifs
BCSO	Bureau de coordination et de soutien opérationnel
CGA	Centre de gestion des appels
CRC	Centre de réponse aux citoyens
CSMRC	Centre de services MRC
CSP	Comité de sécurité publique
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
ÉMIPIC	Équipe mixte d'intervention - Policiers et intervenants communautaires
MRC	Municipalité régionale de comté
NSPP	Normes et standards en police de proximité
OPS	Opération spéciale
PARL	Plan d'activité régional et local
PIMS / PIJ	Programme d'intervention en milieu scolaire / Policier intervenant jeunesse (projet pilote)
PLI-Élus	Plan de lutte contre l'intimidation des élus et des gestionnaires municipaux
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
SIGMA	Système informatisé de la gestion des mobiles et des appels
SRAO	Système de répartition des appels par ordinateur
TAQ	Tableau d'activités quotidiennes
TBG	Tableau de bord de gestion

MOT DU RESPONSABLE DE POSTE

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de Papineau de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2022-2023. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert, incluant la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, intégrée à la MRC Papineau depuis le 1er janvier 2022.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Sergent Éric Sylvestre, Responsable de poste
Poste MRC de Papineauville

PRIORITÉS LOCALES[2]

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2022-2023 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Maintenir la visibilité dans toutes les municipalités de la MRC

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles familières et visibilité policière	Patrouilles effectuées sur le territoire	n/d
	Patrouilles supplémentaires, effectuées à pied ou à vélo par les cadets.	361

Priorité 2 : Poursuivre la lutte antidroque sur l'ensemble du territoire de la MRC

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Trafic ou possession	Dossiers pour trafic ou possession de drogues et stupéfiants.	9
Culture et production	Perquisitions effectuées pour contrer la culture et la production de cannabis.	9

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles stratégiques	Nombre de patrouilles ciblées effectuées dans les différents secteurs identifiés avec de la criminalité.	n/d
Activités de prévention / sensibilisation / communication	Toutes activités de prévention en lien avec les crimes contre la propriété. *(ex. : surveillance et sensibilisation pour les vols dans les voitures, remise de dépliants dans les secteurs isolés, communiqués, etc.)*	18

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES	NB REQUÊTES
Excès de vitesse sur la montée du Quatre, dans le Canton de Lochaber-Ouest	C	2 véhicules identifiés et demandes de surveillance. Plusieurs constats émis. Interpellation des suspects et saisie de véhicules.	3
Vitesse, courses et crissement de pneu dans le Canton de Lochaber	C	Plusieurs plaintes de conduite dangereuse et de bruit. Plusieurs constats émis. Interpellations des suspects et saisie de véhicules.	1
Vitesse et crissement de pneu, dans la Municipalité de Namur	C	2 suspects identifiés. Plusieurs interventions effectuées, émission de constats, remorquage et saisie de véhicule.	1

***LÉGENDE**

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

[2] La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1er avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

PRÉVENTION[3]

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs. Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Conférences - Atelier - Présentation	- Conférences sur les dangers d'Internet et les réseaux sociaux. - Conférences sur les inconnus (Mimi – Il faut sauver Duncan!). - Conférences sur (cyber) violence et (cyber) intimidation. - Présentations du métier policier dans des classes de maternelle et d'écoles primaires. - Présentation de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA).	14

POLICE DE PROXIMITÉ[3]

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

La présence familière;
La qualité du service aux citoyens;
Le partenariat avec la population;
La consultation de la clientèle;
La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontres de parrainage	Interactions avec les élus, la direction générale et les acteurs clés.	n/d
Journée de l'élu Municipal	Journée de patrouille et d'initiation au milieu policier avec 5 maires.	5

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Aucune démarche ASRP durant l'année.

[3] La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1er avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

Programme de cadets

Le Programme de cadets de la Sûreté existe depuis 2009. Au fil des années, le nombre de cadets, ainsi que le nombre de MRC intéressées à ce programme n'ont cessé d'augmenter. Les coûts liés au programme sont partagés entre la Sûreté et le partenaire municipal impliqué. De plus, depuis 2021, la Sûreté autorise la bonification du Programme de cadets avec l'ajout d'heures bonifiées, et ce, financées entièrement par les partenaires qui en font la demande.

À cet effet, cinq (5) municipalités se prévalent des services de cadets depuis quelques années. L'été dernier, 8 cadets sont venus bonifier l'offre de la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Le Programme de cadets permet d'accentuer la visibilité de l'organisation sur son territoire, de soutenir le modèle de police de proximité et de bonifier l'offre de service en prévention de la criminalité. Il représente donc un service à valeur ajoutée pour plusieurs types de clientèle, soit les citoyens et les MRC/municipalités (visibilité), les cadets (recrutement et développement), les policiers (soutien) et la Sûreté.

Récemment, la raison d'être du Programme de cadets a été précisée, en fonction de trois objectifs mesurables, soit :

Élargir le nombre d'activités de prévention, de parrainage ou de rapprochement avec les communautés, en période estivale.

Offrir une expérience de travail au sein d'un milieu policier pour les étudiants aspirants policiers.

Maintenir le nombre potentiel de candidats-cadets pour le recrutement de policiers de la Sûreté.

Les responsables de poste et les coordonnateurs désignés, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en considérant l'ensemble des besoins des partenaires et de la clientèle.

Voici les principales activités qui ont été effectués par les cadets au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles à pied et à vélo	Surveillances effectuées principalement aux abords des quais et marinas, ainsi que dans quelques parcs, terrains de camping et endroits publics.	361
Activités de prévention	Activités de sensibilisation avec remise de dépliants sur les thèmes suivants : - Consommation de drogues et d'alcool; - Sécurité routière, nautique et à vélo; - Vol dans les véhicules, remorques, cabanons, etc.	43
Kiosques d'information	- Kiosque de prévention sur les capacités affaiblies, à la plage du Lac-Simon, au festival Western de Saint-André-Avellin et lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste dans la Ville de Thurso. Sensibilisation avec les lunettes « fatal vision ». - Kiosque de prévention sur la sécurité nautique, dans la Municipalité de Duhamel et la Ville de Thurso. - Kiosques de prévention sur le vol et la fraude, dans la Ville de Thurso et la Municipalité de Saint-André-Avellin.	8
Activités et relations communautaires	Participation ou présence à des activités communautaires, notamment : Traversée du Lac-Simon, levées de fonds, camps de jours, etc.	8

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTIONS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Principaux événements avec une présence policière	- Festival Western (Municipalité de Saint-André-Avellin). - Fêtes nationales (Saint-Jean-Baptiste et fête du Canada). - Thurso en fête. - Val-des-Bois en Musique. - Rallye Défi Petite-Nation (Municipalité de Montpellier). - Traversée du Lac-Simon. - Journée des Héros (Municipalité de Chénéville). - Journée services d'urgence (Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette). - Café avec un policier (Municipalité de Papineauville). - Journée porte ouverte des pompiers (Municipalité de Val-des-Bois). - Visibilité lors de la rentrée scolaire et à l'Halloween.	13

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

Sécurité des réseaux de transport

Règlements municipaux

Cartes d'appel

Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de Papineau. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

Important : Les données statistiques de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ont été ajoutées aux rapports, mais seulement depuis son intégration dans la MRC de Papineau, soit le 1er janvier 2022. Par conséquent, il faut considérer ce facteur dans les comparaisons avec les années antérieures.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC.

La sécurité des réseaux de transport

Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire au cours des dernières années

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Collisions						
	Collisions mortelles	2	5	5	5	4
	Collisions avec blessés graves	6	6	5	10	11
	Collisions avec blessés légers	79	72	99	94	100
	Autres collisions avec blessés [1]	6	5	6	7	10
	Collisions matérielles	432	367	262	351	380
	Sous-total :	**525**	**455**	**377**	**467**	**505**
Interventions						
	Avertissements nautiques	81	44	87	78	143
	Capacités affaiblies	34	63	35	30	54
	Autres crimes [2]	65	47	25	41	40
	Constats provinciaux	2 134	3 365	3 365	2 879	1 974
	Constats municipaux	1 747	1 979	1 967	1 623	869
	AVVR [3]	36	62	70	61	38
	Avertissements	920	1 147	1 404	688	533
	Sous-total :	**5 017**	**6 707**	**6 953**	**5 400**	**3 651**

1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.

2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).

3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1er avril et portrait par catégories de collisions pour l'année courante

Graphique 1 : Collisions

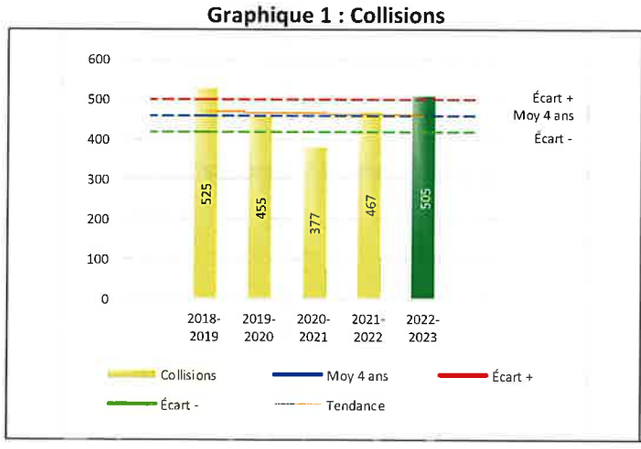

Graphique 2 : Catégories de collision

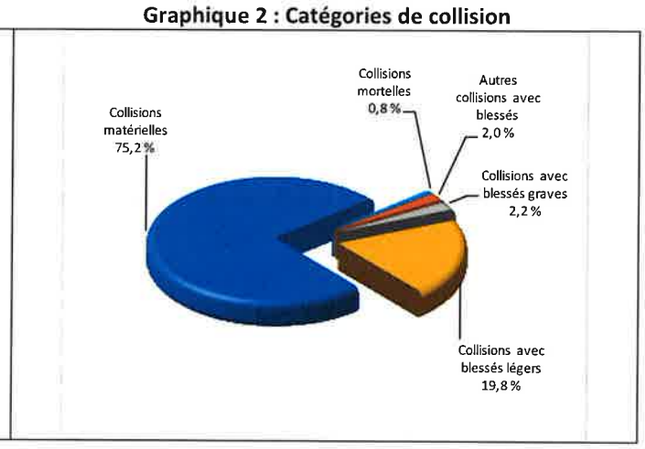

Collisions

Le graphique 1 permet de constater une stagnation du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 505, se situe légèrement au-dessus de la zone d'écart supérieur. Le bilan des collisions de l'année courante est statistiquement stable par rapport aux années antérieures, en excluant l'année atypique 2020-2021.

La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une augmentation de 29 par rapport à l'année précédente. Cependant, les résultats de 2020-2021 sont atypiques en raison du contexte de pandémie, notamment via la diminution de l'achalandage sur le réseau routier. Par conséquent, la hausse est en accord avec la tendance observée pour l'ensemble de la province.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 3 : Interventions

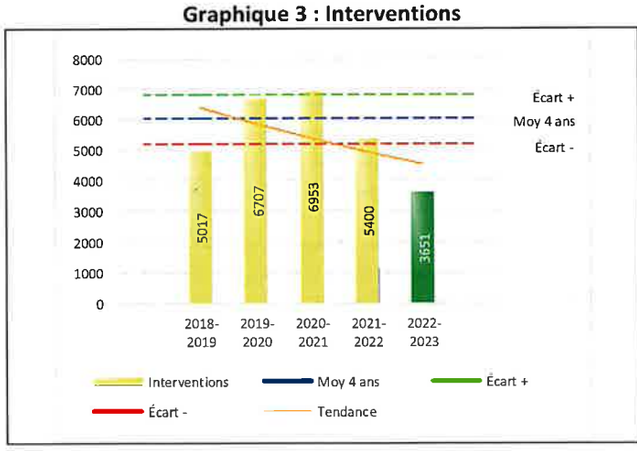

Graphique 4 : Catégories d'intervention

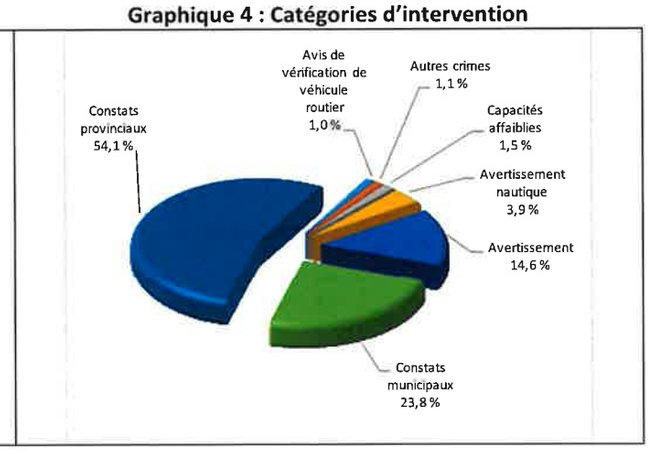

Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes*. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur, ce qui signifie que les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

* *À noter que 2019-2020 et 2020-2021 sont des années atypiques, en raison de la hausse considérable des constats provinciaux émis par l'équipe de soutien opérationnel (BCSO). En effet, l'emphase a été mise sur l'autoroute 50 afin d'améliorer le bilan des collisions. À eux seul, l'équipe de soutien de Gatineau contribue pour environ 28% des constats totaux émis.*

La variation la plus importante se situe au niveau des constats totaux (municipaux et provinciaux) qui affichent une diminution de 1 659 interventions par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Capacités affaiblies au cours des dernières années

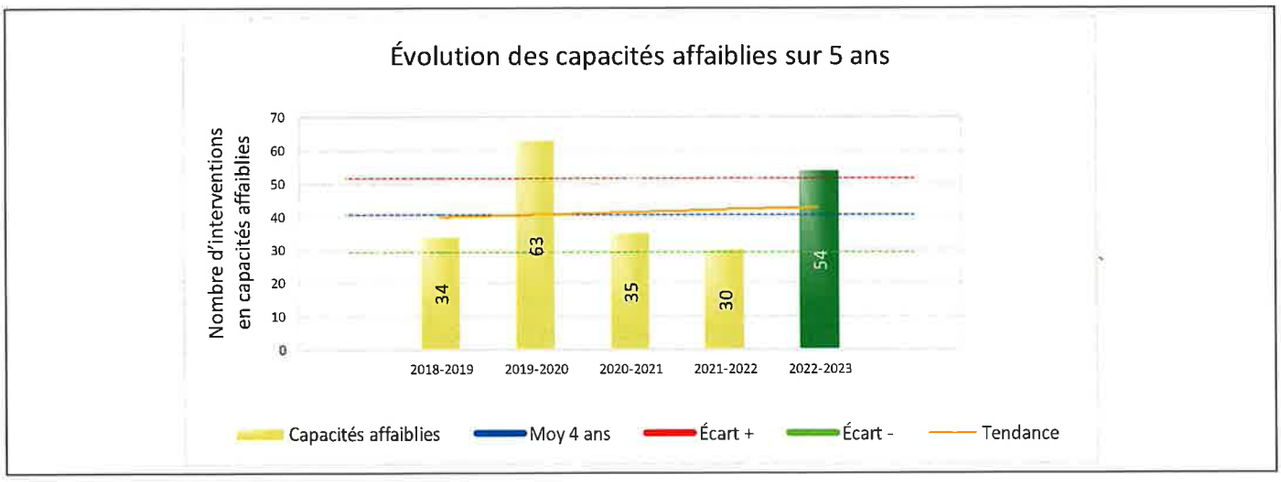

Le graphique 5 présente l'évolution du nombre d'interventions pour capacités affaiblies. Une augmentation de 24 par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours. Il s'agit d'ailleurs du 2e meilleur bilan en 5 ans dans la MRC.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire au cours des dernières années

Domaine	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1) Alarmes[1]	4	0	1	1	0
2) Vente	0	0	0	2	2
3) Circulation[2]	91	130	99	124	116
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	25	20	21	34	27
5) Nuisance	9	9	14	12	9
Total :	**129**	**159**	**135**	**173**	**154**

1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 154 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux

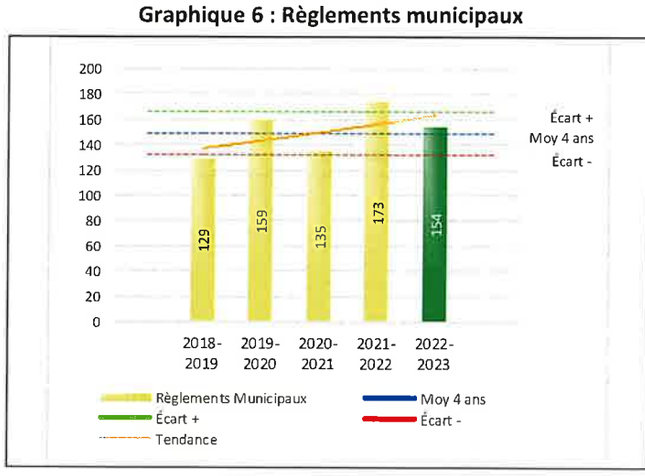

Graphique 7 : Catégories d'intervention

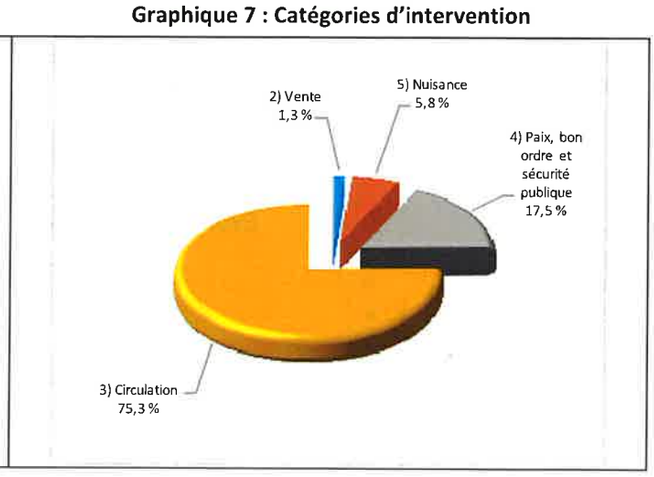

Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur aux résultats de l'année précédente. Les résultats se situent néanmoins dans la zone d'écart moyen et demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel

Depuis le 1er décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
  Événement ***critique à très haut risque*** pour la sécurité des personnes et nécessitant une ***intervention policière immédiate***.
- **Priorité 1**
  Événement ***à risque*** ou nécessitant une ***intervention policière rapide***.
- **Priorité 2**
  Événement ***sans risque*** pour la sécurité des personnes et pour lequel ***l'intervention policière est différée, avec déplacement*** policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
  Événement ***sans risque*** pour la sécurité des personnes et pour lequel ***l'intervention policière est différée, sans déplacement*** policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Ce rapport d'activités étant lié aux ententes de service pour la desserte en MRC, les cartes d'appel issues de communautés autochtones ne sont plus compilées depuis le 1er février 2023. Celles-ci font l'objet d'une reddition de compte distincte. Les données antérieures sur les cartes d'appel ont été rétroactivement corrigées pour faciliter la comparaison avec les présentes données.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Priorité 0 *							326		1 360	
Priorité 1	1 772		1 977		2 352		2 442		1 368	
Priorité 2	2 464		2 460		3 020		3 074		2 845	
Priorité 3	530		553		647		705		775	
Total :	**4 766**		**4 990**		**6 019**		**6 547**		**6 348**	
Alarmes[1]	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**
	446	9%	379	8%	382	6%	328	5%	345	5%

[1] Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a diminué de 199.

* À noter que plus de 90% des cartes d'appel de priorité 0 sont des appels 911 raccrochés. Des démarches sont en cours afin de réduire ce nombre, qui est nettement supérieur à la moyenne observée ailleurs.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années et portrait par types de priorité de cartes d'appel pour l'année courante

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel

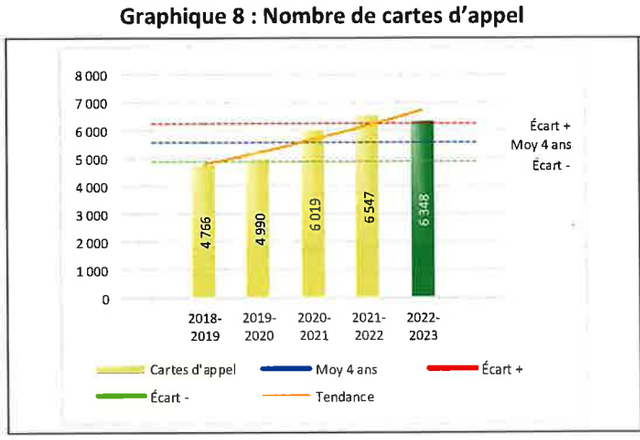

Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel

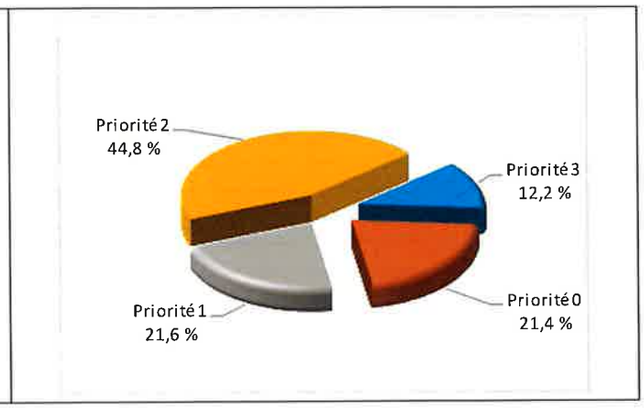

Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe au-dessus de la moyenne. Cependant, le résultat demeure dans la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

La criminalité

Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours des dernières années

1000- Crimes contre la personne [1]	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Infractions entraînant la mort	1	2	1	0	1
Agressions sexuelles	25	15	46	43	48
Voies de fait	113	142	179	169	177
Vols qualifiés	5	1	0	5	1
Autres crimes contre la personne [2]	127	102	104	139	132
Crimes contre la personne :	**271**	**262**	**330**	**356**	**359**

1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.

2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la personne pour l'année courante

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne

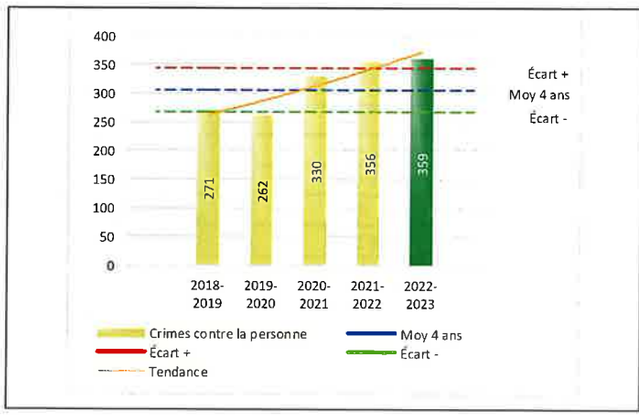

Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne

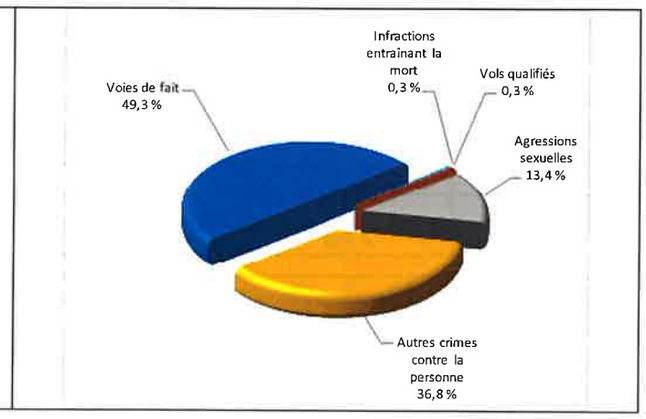

Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur et accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours des dernières années

2000- Crimes contre la propriété	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Incendies criminels	8	10	9	8	14
Introductions par effraction	133	69	49	74	90
Vols simples	95	84	68	64	95
Vols de véhicule	63	47	28	45	58
Recels	21	3	4	8	7
Fraudes	41	37	51	60	62
Méfaits	57	44	63	69	39
Crimes contre la propriété :	**418**	**294**	**272**	**328**	**365**

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la propriété pour l'année courante

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété

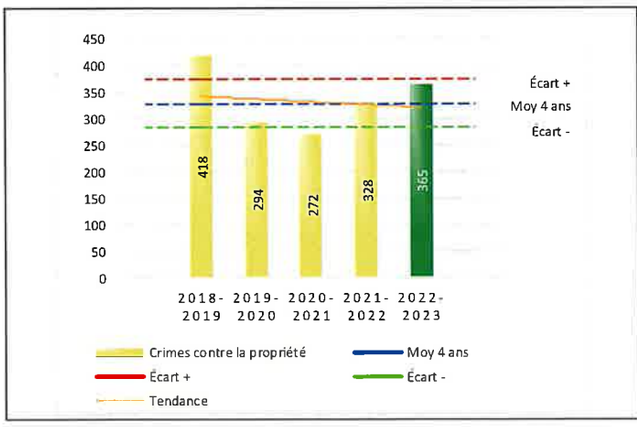

Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété

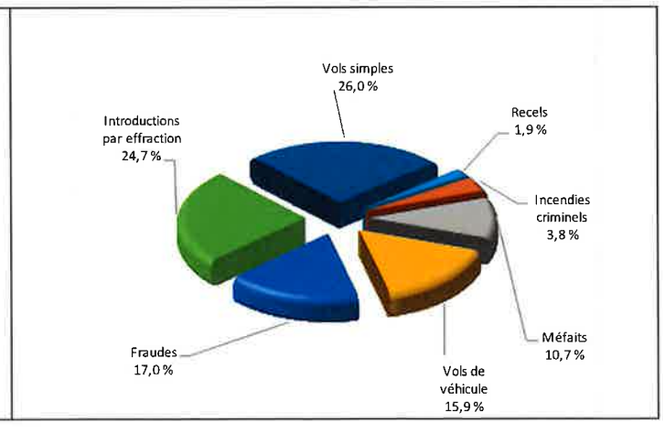

Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen et demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les vols simples sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours des dernières années

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel [1]	77	63	37	79	65
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	63	38	22	33	18
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	3	2	4	1
7000- Infractions aux lois provinciales	21	62	34	59	30
Autres criminalités :	**161**	**166**	**95**	**175**	**114**
Activités policières					
A- Assistances	94	58	101	135	96
B- Permis	13	11	11	20	13
E- Enquêtes	230	283	270	326	343
F- Événements relatifs à la RACJ [2]	68	23	71	33	34
P- Objets perdus ou trouvés	12	8	14	11	12
R- Interventions policières [3]	267	228	313	318	329
V- Véhicules retrouvés ou remisés	33	28	56	48	36
X- Interpellation, observation et autre	74	56	77	57	52
Activités :	**791**	**695**	**913**	**948**	**915**
Total criminalité et activités :	**1 641**	**1 417**	**1 610**	**1 807**	**1 753**

1 La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

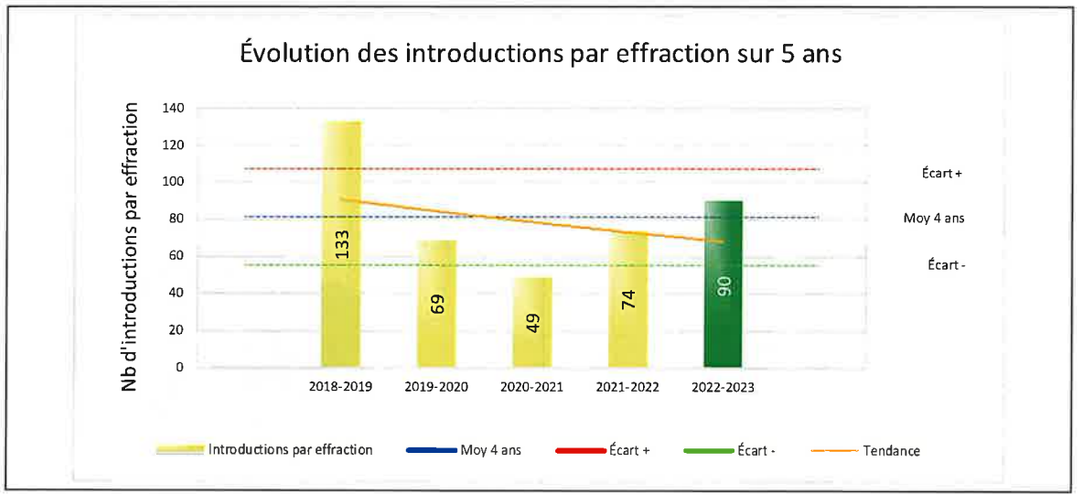

Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est supérieur au nombre moyen de 80 depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une augmentation significative par rapport aux deux années antérieures. Cette variation peut s'expliquer par le contexte atypique de cette période marquée par la pandémie. En effet, les mesures de confinement et la hausse du télétravail ont fait en sorte que les citoyens sont demeurés davantage à la maison. La tendance devrait donc être à la hausse pour les années à venir, jusqu'à atteindre la moyenne des années précédant 2020-2021.

OPS VULCAIN – COVID-19

La dernière année a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19.

Depuis mars 2020, les impacts de celle-ci ont été nombreux sur l'ensemble de la population et également sur le travail des policiers. Ces derniers ont fait preuve d'une adaptation constante en fonction des différentes mesures sanitaires en vigueur du Gouvernement du Québec. En effet, la Sûreté du Québec a géré les différentes étapes de cette crise en étroite collaboration avec la Santé publique et de nombreux autres partenaires.

Ceci dit, veuillez noter que l'opération Vulcain a pris fin le 8 novembre 2022.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE[4]

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE	Année courante
Nombre d'enquêtes relatives au PIMS	34
Nombre d'élèves rencontrés	68
Nombre d'établissements scolaires où une enquête a eu lieu	10
Nombre d'établissements scolaires sur le territoire	11

[4] La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1er avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

- En mai 2022, une intervention concernant une personne dont l'état mental est perturbé a eu lieu dans la Municipalité de Saint-André-Avellin. Le maître-chien s'est déplacé sur les lieux pour porter assistance au groupe d'intervention tactique.

- En août 2022, une intervention en lien avec la découverte d'explosifs dans un bâtiment a eu lieu dans la Municipalité de Ripon. Le maître-chien s'est déplacé sur les lieux pour effectuer les recherches et procéder à la sécurisation des lieux.

- En février 2023, une personne a été portée disparue dans la Municipalité de Saint-André-Avellin. Le module d'intervention et les plongeurs se sont déplacé sur les lieux pour porter assistance. Finalement, l'individu a été retrouvé sain et sauf.

Interventions récréotouristiques, avec ou sans l'équipe multidisciplinaire de Saint-Donat :

- 21 opérations nautiques, réparties sur le lac Simon et Barrière, le lac des Plages, le lac Gagnon, le Lac Viceroy, le lac Grosleau, le lac de l'Argile, la rivière du Lièvre, ainsi que la rivière des Outaouais. Plusieurs interceptions et constats émis, en plus des 143 avertissements nautiques.

- 6 opérations aux abords des sentiers de VTT et 2 en quad réalisées, réparties dans les municipalités de Papineauville, Namur, Boileau, Notre-Dame-de-la-Paix, Chénéville, Lac-des-Plages, Saint-André-Avellin, Duhamel, Val-des-Bois et Lac-Simon.

- 14 opérations en motoneige réalisées, réparties dans les municipalités de Chénéville, Lac-Simon, Val-des-Bois, Thurso, Mayo, Papineauville, Montpellier, Plaisance, Duhamel, Lac-des-Plages et Notre-Dame-de-la-Salette. Environ 130h de patrouille au total.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes.

- En mai 2022, perquisition effectuée dans la Municipalité de Lac-Simon. Environ 1 360g de cannabis et 1 000 comprimés de méthamphétamine (speed) ont été saisis, ainsi que 9 000$ et un VTT volé. Les 2 suspects ont été arrêtés pour possession et trafic de stupéfiants.

- En juin 2022, saisi de 96 boutures de cannabis sur une réserve faunique dans la Municipalité de Montpellier, via des informations reçues du public.

- En juillet 2022, perquisition effectuée dans la Ville de Saint-André-Avellin. Environ 200 comprimés de méthamphétamine saisis, ainsi qu'une arme à impulsion électrique. Le suspect a notamment été arrêté pour possession et trafic de stupéfiants.

- En janvier 2023, arrestation d'un individu suspecté d'avoir récemment commis 8 introductions par effraction dans la Petite Nation. Lors de l'enquête, le suspect avoue en avoir réalisé 28 entre juin et novembre 2022. Les effets volés ont été saisis à son domicile et remis à leur propriétaire respectif.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.

ANNEXES

Collisions survenues sur le territoire de la MRC - Réparties par municipalité pour l'année 2022-

Municipalités	Collisions mortelles					Collisions avec blessés graves					Collisi	
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2019	20 2(
Boileau (M) [SQ]												
Bowman (M) [SQ]											2	
Chénéville (M) [SQ]								2		1	2	
Duhamel (M) [SQ]							1	1	2		3	
Fassett (M) [SQ]											1	
Lac-Simon (M) [SQ]		2				1		1			2	
Lac-des-Plages (M) [SQ]												
Lochaber (CT) [SQ]			2		1		1		1	1	8	
Lochaber-Partie-Ouest (CT) [SQ]		1	1		2					1	5	
Mayo (M) [SQ]											1	
Montebello (M) [SQ]										1	3	
Montpellier (M) [SQ]				1		1		1	1		2	
Mulgrave-et-Derry (M) [SQ]											1	
Namur (M) [SQ]							1				2	
Notre-Dame-de-Bonsecours (M) [SQ]			1								2	
Notre-Dame-de-la-Paix (M) [SQ]		1	1	1		1			1		6	
Notre-Dame-de-la-Salette (M) [SQ]												
Papineauville (M) [SQ]						2			1	3	10	
Plaisance (M) [SQ]										1	2	
Ripon (M) [SQ]		1		2			2		3	1	7	
Saint-André-Avellin (M) [SQ]	1				1		1			2	12	
Saint-Sixte (M) [SQ]												
Saint-Émile-de-Suffolk (M) [SQ]	1			1								
Thurso (V) [SQ]						1					4	
Val-des-Bois (M) [SQ]									1		4	
Total :	**2**	**5**	**5**	**5**	**4**	**6**	**6**	**5**	**10**	**11**	**79**	